

Auterive, le 19 mai 2020

Objet : Voyages – sorties - cantine

Madame, Monsieur,

La fermeture des établissements scolaires du 16/03 au 10/05 a entraîné un certain nombre de répercussions : annulation de voyages et sorties et sur la restauration scolaire.

Vous trouverez dans cette note les réponses à vos questions dans ces domaines :

-Voyages scolaires :

Toutes les sommes qui avaient été encaissées par le collège ont fait l'objet d'un remboursement par virement bancaire aux familles concernées courant avril.

Pour les règlements qui n'avaient pas été encore encaissés :

- Les chèques vont être renvoyés par courrier aux familles concernées

-Sorties scolaires :

- Les chèques vont être renvoyés par courrier aux familles
- Pour les espèces, un RDV sera pris avec les familles

-Demi-pension du 2^{ème} trimestre Janvier-Mars 2020 :

Une déduction des repas du 16 au 31 mars 2020 a été effectuée sur la facture du 2^{ème} trimestre (janvier-mars 2020).

- **Pour les familles qui avaient déjà payé la cantine :**
Le trop perçu sera déduit du trimestre septembre-décembre (sauf pour les élèves de 3^{ème} et les élèves qui quittent l'établissement en fin d'année scolaire. Ce trop perçu leur sera remboursé par virement bancaire.
- **Pour les familles qui n'ont pas soldé la facture de cantine du 2^{ème} trimestre à ce jour :**
les nouvelles factures prenant en compte la déduction des repas du 16/03 du 31/03 sont envoyées dès aujourd'hui aux familles concernées.

-Demi-pension du 3^{ème} trimestre Avril-Juillet 2020 :

Les modalités de gestion sont actuellement à l'étude pour ne tenir compte que des repas consommés, vous serez tenus informés au plus vite.

Le service de gestion reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Gestionnaire,

M.ROBIC